



Demande de scolarisation hors secteur

Par **Charlene.049**, le **24/09/2019** à **15:41**

Bonjour.

Pourriez-vous me renseigner s'il vous plait ?

J'ai écrit et déposé un courrier au Maire de ma commune, pour une demande de dérogation de scolarisation hors secteur, pour inscrire ma fille dans une école maternelle publique d'une commune voisine, pour faciliter mon organisation puisque cette école est sur la route de mon travail.

Hors à ce jour, je n'ai toujours pas reçu de courrier.

Je suppose que de Monsieur le Maire a des obligations à répondre et des délais à respecter ?

Je vous remercie par avance, pour l'attention que vous porterez à ma demande.

Bien Cordialement,

Par **morobar**, le **25/09/2019** à **10:09**

Bonjour,

3 mois maxi.

Mais attention il existe une période pour ce genre de demande.

Voir ici:

<https://www.journaldesfemmes.fr/maman/enfant/1951573-carte-scolaire-demande-de-derogation/>